

# TAÂOUN \*

*La Lettre des Coopérations au Maroc*

\* *Coopération*

Réalisée par **Marcooop**, agence de Conseil en coopérations décentralisée et internationale avec le Maroc, avec le soutien de **l'Ambassade de France au Maroc**

N°42 – juillet-août 2012

## SOMMAIRE

---

- **Coopérations franco-marocaines**
- **Autres coopérations nationales**
- **Rabat 2013 : Rabat, Capitale mondiale des collectivités locales**
- **Les nouvelles du Maroc**
- **Nouvelles coopérations avec des collectivités locales marocaines**
- **L'interview du mois : Ingrid Christina BARTH, Conseillère de Coopération à l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne**
- **Mouvements/Nouvelles Nominations/Distinctions**
- **Rendez-vous**
- **Appels à projets / Annonces**
- **Abréviations/Indications**
- **Le Mot de la Rédaction**

## COOPERATIONS FRANCO-MAROCAINES

---

### COOPERATIONS BILATERALES

#### **Intérieur**

Visite au Maroc du Ministre de l'Intérieur, Manuel VALLS, où il a rencontré son homologue Mohand LAENSER. Ils ont évoqué les questions liées à la lutte contre la criminalité, le trafic de stupéfiants et le terrorisme ainsi que d'autres sujets se rapportant à la coopération en matière de formation et d'échange, particulièrement entre les collectivités territoriales. A cette occasion, le Ministre français a fait part de son souhait de faciliter la mobilité entre les deux pays. Il s'est également entretenu avec le Chef du Gouvernement, Abdelilah BENKIRANE, Saâd Eddine EL OTHMANI, Ministre des Affaires étrangères et de la Coopération et Ahmed TOUFIQ, Ministre des Habous et des Affaires Islamiques. M.VALLS s'est par ailleurs rendu à l'Institut Royal de police et à l'Institut Royal de l'Administration territoriale.

#### **Commerce extérieur**

Pour son 1<sup>er</sup> déplacement à l'étranger, visite au Maroc de Nicole BRICQ, ministre du Commerce extérieur, qui a assisté à la signature du contrat d'exploitation du tramway de Casablanca. Elle a rencontré son homologue marocain, Abdelkader AMARA, ainsi que le 1<sup>er</sup> ministre, Abdelilah BENKIRANE,

#### **Développement**

En perspective de la réunion de haut niveau des Chefs de gouvernement marocain et français qui devrait se tenir en décembre prochain, visite au Maroc du Ministre délégué chargé du Développement, Pascal CANFIN. A cette occasion, il a rencontré le 1<sup>er</sup> Ministre Abdelilah BENKIRANE, son homologue, Youssef AMRANI, les partenaires du Club France-Maroc ainsi que des élus marocains impliqués dans des projets de coopération décentralisée avec des collectivités françaises. Il a en outre visité des projets cofinancés par l'AFD.

## **Parlement**

Rencontre à **Paris** entre une délégation de la Chambre des conseillers, conduite par son président, Mohamed Cheikh Biadillah, et Jean-Pierre BEL, Président du Sénat et Claude BARTELONE, Président de l'Assemblée Nationale, ainsi qu'avec le ministre chargé des relations avec le Parlement, Alain VIDALIES.

## **COOPERATIONS DECENTRALISEES**

### **Dispositif conjoint franco-marocain de soutien à la coopération décentralisée**

Le 2<sup>nd</sup> Comité de sélection des projets déposés au titre du dispositif conjoint franco-marocain de soutien à la coopération décentralisée devrait avoir lieu le 26 septembre prochain à Rabat .

### **Dispositif conjoint franco-marocain de soutien à la coopération décentralisée**

Organisation par la DGCL du ministère marocain de l'Intérieur et le SCAC de l'Ambassade de France d'un séminaire de communication au bénéfice des Chefs des Divisions des Collectivités Locales (DCL) du Maroc, afin de leur offrir une connaissance technique du dispositif conjoint franco-marocain de soutien à la coopération décentralisée, et ce, afin qu'ils puissent assurer au niveau local un relais de communication et d'appui technique auprès des collectivités locales marocaines.

### **Ile de France - Eau Potable**

Inscription par le Syndicat des Eaux de l'**Ile-de-France**, dans le cadre de son programme de financement solidaire pour l'eau, d'une enveloppe de 100 000 € pour le projet de généralisation de l'eau potable dans les communes d'Ain Jemma et de Sfassif, suivi par l'ONG ADEFRAMS.

### **Conseil Général de la Dordogne / CU de Larache – partenariat**

Accueil à **Larache** d'une délégation du Conseil général de la Dordogne à Larache afin d'évaluer certaines opérations en cours (réalisation de gîtes ruraux notamment), et préparer un nouveau projet dans le domaine du développement touristique et culturel.

## **AUTRES COOPERATIONS**

### **Culture**

Maroc, invité d'honneur de la 20<sup>ème</sup> édition des "Tonnerres de **Brest**", grande fête maritime internationale, qui y a ainsi présenté son histoire maritime et ses traditions, en présence de représentants et de bateaux de la Marine royale.

## **AUTRES COOPERATIONS NATIONALES**

---

### **COOPERATION AMERICANO-MAROCAINE**

#### **Microcrédit**

Dans le cadre du programme du Millenium Challenge Account, attribution à 5 associations de microcrédit de 50 guichets mobiles leur permettant de desservir les zones enclavées du Maroc et de pourvoir leurs bénéficiaires d'un meilleur accès aux prêts.

### **COOPERATION BELGO-MAROCAINE**

#### **Sciences**

A **Casablanca**, organisation par l'Université Libre de Bruxelles, l'Institut du Monde Arabe et la Fondation de la Mosquée Hassan II de Casablanca d'une exposition sur les grandes découvertes scientifiques des Arabes à travers l'histoire.

### **COOPERATION BRITANNICO-MAROCAINE**

#### **Jeunesse citoyenne**

En perspective du lancement en septembre prochain du débat national sur l'instauration d'un nouveau Conseil national de la jeunesse, auquel devraient participer 30 000 Marocains âgés de 16 à 30 ans, des militants du Forum des jeunes marocains ont formé « le Gouvernement parallèle des jeunes », avec le soutien de l'Ambassade de Grande-Bretagne et l'Institut national démocratique. Cette initiative a notamment pour objectif de leur permettre de donner leur avis sur les décisions du gouvernement.

### **COOPERATION CANADO-MAROCAINE**

#### **Coopération scientifique**

Signature d'une entente de coopération scientifique entre l'Institut National de la Recherche Scientifique du Canada et le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de la Formation

des cadres du Maroc, afin de réaliser conjointement des projets de recherche et de développement dans les domaines de l'eau, des énergies, de la santé, de l'urbanisation, la gestion et le développement durable ainsi que les télécommunications.

## **COOPERATION GERMANO-MAROCAINE**

### ***Energies renouvelables***

Signature entre le Maroc et l'Allemagne d'une d'une déclaration d'intention commune pour la mise en place d'un partenariat énergétique, visant à garantir un cadre de coopération élargie entre les deux parties dans le domaine énergétique, notamment les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, la formation et le soutien à la recherche et au développement.

Voir également *Interview du Mois*

## **COOPERATION HISPANO-MAROCAINE**

### ***Développement économique***

Signature d'un accord de coopération pour la réalisation de projets de promotion économique et dans le domaine des investissements entre la Chambre de commerce, d'industrie et de service du Maroc en Espagne et la fondation Casa Arabe.

## **COOPERATION NEERLANDO-MAROCAINE**

### ***Cinéma***

Avec le soutien de l'ambassade des Pays-Bas au Maroc, organisation de projections gratuites en plein air à **Casablanca** et à **Rabat** du film néerlandais **Rabat**.

## **COOPERATION SINO-MAROCAINE**

### ***Commerce***

Signature entre la Chine et le Maroc d'un mémorandum d'entente établissant un mécanisme de coopération bilatérale dans le domaine des mesures de défense commerciale.

### ***Education***

Don d'équipements de cuisines et de dortoirs d'une valeur de 12 Mdh de la part de la Chine **destiné aux internats d'établissements scolaires du milieu rural**.

## **COOPERATION MULTILATERALE-MAROCAINE**

### ***Union Européenne – Réformes***

Adoption par la Commission Européenne de son programme d'action 2012 en faveur du Maroc. D'un montant total de 112 M€, il vise à soutenir les efforts de réforme du gouvernement marocain dans 2 secteurs : d'une part, la politique de gestion et de protection de la forêt et, d'autre part, la réforme de la gestion des finances et de l'administration publiques.

### ***Union Européenne – Education***

Publication du dernier numéro de la lettre d'information de la Délégation de l'UE au Maroc, consacré à l'appui de l'UE au secteur de l'éducation et de l'alphabétisation.

[http://eeas.europa.eu/delegations/morocco/documents/more\\_info/newsletters/nl\\_196\\_fr.pdf](http://eeas.europa.eu/delegations/morocco/documents/more_info/newsletters/nl_196_fr.pdf)

### ***Union Européenne - Conseil économique et social & Comité économique et social européen***

Signature d'une convention de coopération entre le CES et le CESE, dont l'objectif est de renforcer leurs relations bilatérales via l'échange d'expertises, la participation à des séminaires conjoints et l'organisation de visites au profit de délégations marocaines pour bénéficier de l'expérience de cette institution européenne.

### ***Union Européenne – Egalité Hommes Femmes***

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan gouvernemental de l'égalité, signature entre le Maroc et l'UE d'une convention de financement de 45 M€ (38 M€ d'appui budgétaire, 2 M€ pour des subventions à la société civile et 5 M€ de coopération technique). Ce programme a notamment pour objectifs de "contribuer à améliorer les conditions de promotion d'égalité et d'équité entre les femmes et les hommes au Maroc", "une meilleure protection juridique des femmes", "une plus grande représentation des femmes aux postes de décision" et "le développement de politiques et de programmes sectoriels qui contribuent à l'égalité hommes-femmes".

### ***Union Européenne – Santé***

Eneko LANDABURU, Ambassadeur de l'UE au Maroc a visité les structures de santé dans la région de **Tadla Azilal**, en effectuant le parcours d'un bénéficiaire du régime d'assistance médicale aux économiquement démunis. Ce fut l'occasion de rappeler que l'UE soutient ce secteur à travers une mobilisation de 126 M€ en faveur de 2 programmes qui visent d'une part, à améliorer l'offre de soins, en mettant l'accent sur l'équité entre régions, sur la santé maternelle et infantile, sur les maladies chroniques, et, d'autre part, à améliorer durablement les conditions d'accès aux populations socialement défavorisées.

### ***Union Européenne – Genre***

Avec le soutien de l'UE, organisation à **Rabat** par le Réseau euro-méditerranéen des droits de l'Homme, l'Association démocratique des femmes du Maroc, l'Association marocaine des droits humains, l'Espace associatif et l'organisation marocaine des droits humains, d'un séminaire sur le thème de "la participation politique des femmes, la promotion de leurs droits politiques économiques et sociaux dans un contexte de réforme dans le cadre des accords de la Politique Européenne de Voisinage entre l'UE et le Maroc".

### ***Union Européenne - Commission parlementaire mixte Maroc-UE***

Organisation à **Rabat** de la 4ème réunion de la Commission parlementaire mixte qui a identifié les dossiers prioritaires des prochains mois : le partenariat pour la mobilité, l'accord de pêche, la mise en œuvre de la nouvelle constitution et des réformes politiques et le processus de régionalisation avancée, l'intégration régionale au Maghreb.

### ***Union Européenne – Patrimoine Mondial***

L'UE a contribué à l'inscription de **Rabat** sur la Liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO, en particulier sur les aspects liés à la mise au point du « plan de gestion », à travers la mise en œuvre du programme européen « Euromed Heritage ».

### ***Union européenne – Migration***

Avec le soutien de l'UE, au titre du projet « Beyond irregularity » ou « Au-delà de l'irrégularité » qui associe également des organisations belges, britanniques et nigérianes, organisation à **Rabat**, par le CCME, d'un séminaire sur "Les migrants en situation irrégulière au Maroc : Entre droits et justice".

### ***Nations Unies – Développement Humain***

Signature du Programme Conjoint 2012-2016 entre l'Observatoire National du Développement Humain, le PNUD, l'UNICEF, le FNUAP et l'ONUFEMMES ; ce second programme conjoint, d'une valeur de 2,5 M\$ a vocation à appuyer les missions de l'ONDH en matière d'évaluation des politiques publiques de développement humain.

### ***Nations Unies – Drogue***

Selon le rapport 2012 de l'Office des NU contre la Drogue et le Crime, 47 500 hectares de cannabis sont cultivés au Maroc qui produit 760 tonnes de résine et 38 000 tonnes d'herbe de cannabis. Malgré des chiffres en baisse, grâce aux politiques d'éradication et de reconversion mises en place par l'UE, il reste le 1<sup>er</sup> exportateur en Europe.

### ***Fonds Monétaire International – Crédit***

Le FMI a accordé au Maroc une Ligne de Précaution et de Liquidité d'un montant de 6,2 milliards \$. Il s'agit d'une facilité offerte depuis 2011 par le FMI à destination des pays "solides" mais "exposés à des facteurs de vulnérabilité".

### ***Banque Mondiale - INDH***

Approbation par la BM d'un prêt de 300 M\$ en faveur du Maroc destiné à appuyer la 2<sup>de</sup> phase de l'INDH.

### ***Banque Mondiale - Zones côtières***

Don de 5,2 M\$ de la BM au Maroc pour le financement du projet de Gestion intégrée des zones côtières. qui a pour objectif de fournir les moyens nécessaires à des secteurs comme l'agriculture, la pêche, l'environnement, le tourisme, les eaux et forêts, ainsi qu'aux autorités régionales pour participer à la gestion des ressources locales et intégrer les considérations liées aux changements climatiques et à la préservation de la biodiversité dans le processus de développement économique au niveau local.

### **Banque Mondiale – PME**

Octroi par la BM au Maroc d'un prêt de 50 M\$ dédié au financement du projet d'appui aux micros, petites et moyennes entreprises.

### **Banque Africaine de Développement – Diaspora**

Avec le soutien de la BAD et du Secrétariat Général à l'Immigration et au Développement du ministère de l'Intérieur français, l'agence pour la coopération internationale et le développement local en Méditerranée et la Fondation création d'entreprises du groupe Banque Populaire ont réuni 21 porteurs de projet de la diaspora marocaine en France, sélectionnés pour bénéficier d'un accompagnement personnalisé visant à concrétiser leur projet de création d'entreprise. (voir Appel à projets)

### **Banque Africaine de Développement - Emploi**

Don de la BAD en vue de financer une étude sur l'emploi et la croissance pour orienter les réformes gouvernementales.

### **Union pour la Méditerranée – Enseignement supérieur**

L'UpM vient d'approuver un projet de construction à Fès, d'une Université euro-méditerranéenne au Maroc (Euromed-UM).

### **Développement durable**

Organisation par la Fondation Mohammed VI pour la protection de l'environnement d'une formation à destination de jeunes journalistes du Maghreb en matière de développement durable, organisée en partenariat avec le centre de coopération pour la Méditerranée.

### **Droit**

La Cour Constitutionnelle du Maroc vient de se voir attribuer la présidence de l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français pour un mandat de 3 ans.

### **Cinéma**

Le Fonds francophone de production audiovisuelle du Sud va apporter son soutien à 2 films marocains sur 21 projets retenus : « La fenêtre de minuit » de Tala Hadid et « Mort sur travelling » de Mohamed Ali El Mejboud.

### **Cinéma**

Création de la Communauté des cinématographies africaines, un réseau qui a vocation à favoriser le développement du cinéma dans l'ensemble des pays d'Afrique, et dont la coordination sera assurée par le Centre cinématographique marocain.

## **AUTRES COOPERATIONS**

### **Argentine**

Signature d'un mémorandum d'entente entre le Maroc et l'Argentine en matière de recherche scientifique appliquée en particulier à la production agricole en zones semi-arides et aux sources d'énergie renouvelables.

### **Syrie/Jordanie**

Organisation par le Maroc d'une importante mission humanitaire au profit des réfugiés syriens en Jordanie.

## **RABAT 2013 : RABAT, CAPITALE MONDIALE DES COLLECTIVITES LOCALES**

---

Avant d'accueillir le Sommet mondial de CGLU en octobre 2013, le Maroc vient d'être désigné, invité d'honneur du Sommet Africités 2012 du réseau CGLUA, qui aura lieu à Dakar du 4 au 8 décembre prochains sur le thème "Construire l'Afrique à partir de ses territoires : quels défis pour les collectivités locales ? ».

Pour rappel, Marrakech a accueilli cette grande manifestation des collectivités locales africaines en décembre 2009.

*Chaque mois, TAÂOUN vous tiendra informés de l'actualité liée à cet événement majeur.*

## **LES NOUVELLES DU MAROC**

---

### **Discours du Trône**

A l'occasion du 13e anniversaire de son accession au Trône, Mohammed VI a prononcé un discours à la Nation dans lequel il a notamment insisté sur la nécessité de poursuivre les réformes entreprises particulièrement en matière de justice, de déconcentration, et de gouvernance territoriale, soulignant l'importance de la régionalisation.

### **Santé**

Publication par l'Institut de perspective économique du monde méditerranéen d'un rapport décrivant les systèmes de santé en Algérie, Maroc et Tunisie, depuis leur indépendance.

[http://www.ipemed.coop/adminipemed/media/fich\\_article/1336128563\\_LesNotesIPEMED\\_13\\_Sante\\_avril\\_2012.pdf](http://www.ipemed.coop/adminipemed/media/fich_article/1336128563_LesNotesIPEMED_13_Sante_avril_2012.pdf)

### **MRE**

Publication par le ministère des MRE d'un guide des compétences marocaines du monde, qui rassemble des informations ayant trait aux différentes stratégies nationales relative à la mobilisation des compétences marocaines, les opportunités d'emploi au Maroc, le retour au Maroc, l'investissement ainsi que les différentes démarches administratives et techniques en vigueur au Maroc.

### **Emploi**

Lancement du portail de l'emploi public qui permet d'accéder aux informations et données relatives à la procédure de recrutement par voie de concours dans la fonction publique, les collectivités locales et les établissements publics. [www.emploi-public.ma](http://www.emploi-public.ma)

### **Education**

Selon un rapport du ministère de l'Education nationale, le taux de scolarisation au primaire a atteint 63% à l'échelle nationale, moins que prévu dans le cadre du programme d'urgence (95%). Pour les enfants âgés de 6 à 11 ans, le taux de scolarisation a dépassé les prévisions du programme d'urgence (95%), tandis que le taux de scolarisation des enfants 12-14 ans est de 79%, un chiffre en-deçà des prévisions (90%).

## **L'INTERVIEW DU MOIS**

---

Maroccoop accueille **Ingrid Christina BARTH**, Conseillère de Coopération à l'Ambassade de la République Fédérale d'Allemagne

**TAÂOUN : Un nouvel accord commun vient d'être approuvé entre les Gouvernements allemand et marocain en matière de coopération pour 2012-2013. Que contient-il ?**

Ingrid Christina BARTH : En effet, les 43<sup>ème</sup> négociations intergouvernementales maroco-allemandes se sont tenues au mois de mai dernier en Allemagne. Ces négociations constituent un forum à travers lequel les gouvernements des deux pays se concertent, d'une part, sur le volume de l'enveloppe financière que la partie allemande met à disposition du Royaume pour une période de deux années et, d'autre part, sur les secteurs qui en bénéficieront. Cette année, le gouvernement allemand s'est, par exemple, engagé à mobiliser 154,5 M€ au profit de la coopération au développement maroco-allemande.

Comme il s'agit déjà de la 43<sup>ème</sup> édition des négociations intergouvernementales, cela laisse entrevoir depuis combien de temps nos pays et gouvernements coopèrent avec pour objectif commun de promouvoir la poursuite du développement du Maroc. Le Maroc est réellement un partenaire de la première heure, puisque nous coopérons avec le Royaume depuis le début des années 60, au moment même où l'Allemagne a commencé à s'engager dans la coopération au développement. Pour le gouvernement allemand, il s'agit de contribuer à offrir à l'ensemble de la population des opportunités d'avenir. Car le fait que nous soyons tous logés à la même enseigne est bien manifeste en ces temps de mondialisation. Les problèmes globaux, tels le changement climatique, le maintien de la paix et de la sécurité etc. nous concernent tous !

En tous les cas, une véritable relation de confiance s'est établie au cours de la coopération maroco-allemande. Nos partenaires marocains savent qu'ils peuvent se fier au soutien de

l'Allemagne. Pour notre part, nous reconnaissons l'ampleur des progrès déjà réalisés, par exemple dans les domaines de l'approvisionnement en eau et de l'électrification rurale. De toute façon, nous pouvons être ensemble fiers des objectifs réalisés dans le cadre de notre coopération au développement ! Je ne voudrais citer que deux exemples. A travers des missions de conseil et la mise à disposition de moyens financiers, la coopération au développement allemande a contribué à la percée des énergies renouvelables au Maroc, notamment par sa participation à la mise en place du tout premier parc éolien près d'Essaouira. Dans le cadre de notre travail, nous avons également développé des instruments qui sont actuellement utilisés et poursuivis par l'administration marocaine comme, par exemple, le concours qualité dans le système de la santé publique. Bien qu'entre-temps, la coopération au développement allemande n'intervienne plus dans le domaine de la santé, ce concours continue d'être organisé et fait office, depuis, de „benchmark“ important pour les programmes d'aides budgétaires dans le système de santé publique, comme celui de l'Union européenne. Lors des négociations intergouvernementales tenues au mois de mai dernier à Bonn, nous avons convenus de poursuivre la coopération au développement maroco-allemande dans les trois axes prioritaires sur lesquels celle-ci se concentre depuis plusieurs années, à savoir : (1) l'eau, (2) l'environnement et le changement climatique (inclus les énergies renouvelables) et (3) la promotion du développement économique durable.

#### T : Quelles sont vos principales priorités géographiques et sectorielles ?

ICB : Outre nos axes prioritaires que je viens de citer, nous nous engageons aussi dans le domaine du genre. Le fait d'avoir convenu à Bonn de poursuivre essentiellement nos efforts dans la voie que nous avons entamée ne signifie pas que nous renoncions à se fixer des objectifs ambitieux. Dans le domaine de l'eau, par exemple, nous nous efforçons de développer dans la région de Tensift, sur une période de deux années et à titre pilote, une approche pour une gestion de l'eau réellement intégrée.

Nous saluons particulièrement le fait que la nouvelle constitution marocaine ait tenu compte de la dimension environnementale, et qu'il existe un engagement très prononcé du Maroc à l'égard de l'introduction et de l'utilisation de l'énorme potentiel que recèlent les énergies renouvelables. Ainsi, dans le cadre de notre axe prioritaire « environnement et changement climatique », nous continuons à accompagner le Maroc sur cette voie. Ceci englobe, par exemple, la préparation et le cofinancement de la centrale solaire à Ouarzazate, la poursuite du développement de l'énergie éolienne au Maroc ou encore des mesures portant sur l'efficacité énergétique. La protection de l'environnement, inclus la dimension industrielle de même que les questions de collecte des ordures, et l'utilisation des ressources génétiques du Maroc sont également des sujets auxquels nous travaillons ensemble avec nos partenaires marocains. Ces sujets revêtent une importance majeure ! L'Allemagne est, par exemple, le partenaire qui a accompagné le Maroc lors de la préparation et du financement du premier centre d'élimination des déchets spéciaux à l'échelle nationale. Le pays en a absolument besoin, ne serait-ce que pour permettre aux entreprises marocaines de faire certifier leur production pour les exportations vers les pays de l'Union européenne. Car bien que les barrières douanières entre le Maroc et l'Union européenne aient été largement démantelées, des entraves non tarifaires demeurent. Celles-ci peuvent, par exemple, porter sur le fait qu'une entreprise marocaine ne peut pas prouver que ses déchets spéciaux aient été éliminés de manière appropriée.

Au niveau du développement économique durable, la contribution allemande se concentre sur la promotion des micro et petites entreprises. Ceci inclut également une participation financière au secteur marocain de la microfinance. Il s'agit, entre autres, de créer des mesures incitatives pour la formalisation des petites entreprises, la toile de fond étant que ce secteur économique recèle un énorme potentiel pour la création d'emplois.

La formation professionnelle joue un rôle important dans tous les domaines de la coopération bilatérale au développement. D'ailleurs, on retrouve les instruments relatifs à la formation professionnelle dans tous les programmes de notre portefeuille, bien qu'un propre projet de formation professionnelle ayant abouti à un modèle réussi de formation professionnelle en intra-entreprise dans les secteurs de l'industrie textile et du tourisme, ait pris fin il y a une année. Ce sujet demeure néanmoins énormément important – car en fin de compte, le chômage et

l'absence de perspectives en particulier pour les jeunes étaient à l'origine du printemps arabe et des manifestations qui ont eu lieu l'année dernière au Maroc.

T : De nombreux opérateurs publics allemands interviennent au Maroc (GIZ, fondations politiques, etc.) ; existe-t-il une certaine concertation, voire une coordination de leurs actions ?

ICB : Évidemment ! Je représente, à travers mes fonctions au sein de l'Ambassade d'Allemagne, le domaine de la coopération au développement. Le gouvernement fédéral allemand a recours à différents instruments pour soutenir, accompagner et doter financièrement des processus de développement. Lorsque, comme ce fut récemment le cas lors des dernières négociations intergouvernementales, les gouvernements des deux pays parviennent à s'entendre sur les thèmes à traiter, c'est alors que les instruments spécialisés respectifs interviennent dans la phase de mise en application. La KfW (Banque pour la reconstruction) et la GIZ (Agence pour la coopération internationale) sont ici les deux plus importants organismes chargés de la mise en œuvre des projets. En tant que banque, la KfW répond de tous les projets présentant des investissements, c'est ce que l'on appelle la coopération financière. Quant à la GIZ, elle se charge des mesures ayant trait à des missions de conseil, au développement de concepts et d'organisations, à la formation et au „capacity building“ au sens large etc. Il s'agit donc de ce que l'on appelle la coopération technique. Dans le cas idéal, la coopération technique et financière se complète et se renforce mutuellement.

Il existe évidemment, au-delà de ces deux organismes, d'autres acteurs. La coopération entre la République fédérale d'Allemagne et le Royaume du Maroc ne se limite pas à un partenariat au développement au sens restreint du terme. Nous encourageons la coopération également dans les domaines économique, culturel, scientifique, etc. Ainsi, le ministère fédéral de la coopération économique et du développement n'est donc qu'un ministère parmi les différents ministères allemands engagés ici au Maroc.

En tant que chef du service de la coopération au sein de l'Ambassade d'Allemagne, mon champ d'actions couvre également la coopération avec les représentants de la société civile marocaine. Cette coopération se déploie à plusieurs niveaux. L'Ambassade subventionne, par exemple, chaque année dix microprojets visant à lutter contre la pauvreté et à améliorer les conditions de vie des personnes nécessiteuses. Les collaborations avec nos programmes relevant de la coopération technique et financière et, en particulier, les collaborations avec les fondations politiques allemandes sont importantes. Ces dernières jouent un rôle majeur au niveau de l'ensemble de notre partenariat de coopération avec le Maroc. Actuellement, parmi les six fondations politiques allemandes qui existent, quatre sont présentes au Maroc et une cinquième fondation se prépare à ouvrir un propre bureau de représentation. Ces fondations ont un accès extraordinaire à la société civile marocaine, grâce précisément à l'indépendance dont elles bénéficient au niveau de leurs programmes et du contenu de leurs actions. Certes, leur travail à l'étranger est financé par le budget de l'État fédéral; elles demeurent néanmoins autonomes au niveau du contenu de leurs actions, ce qui leur permet de réagir avec beaucoup de flexibilité. Il y a un an, par exemple, cela s'est avéré être un grand avantage au moment où la situation politique était mouvementée. A travers leur travail, les fondations politiques allemandes apportent une contribution allemande majeure pour la promotion et la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance.

La coordination d'un grand nombre d'acteurs intervenant sur des sujets si diversifiés ou avec des partenaires différents constitue évidemment un défi. Depuis dix ans, nous parvenons néanmoins de mieux en mieux à associer notre coopération financière à notre coopération technique de telle sorte qu'un ensemble cohérent en ressorte et que des potentiels de synergie puissent être utilisés. C'est ainsi que nous agissons actuellement depuis longtemps dans de grands projets et non plus au niveau de projets individuels. Je tiens à préciser que cette coordination, menée en étroite concertation avec les collègues des ministères allemands compétents et notamment avec ceux du ministère de la coopération économique et du développement, fait partie de mes tâches au sein de l'Ambassade.



T: Le Gouvernement allemand encourage-t-il ses collectivités territoriales à soutenir le processus de décentralisation marocain notamment par le biais de la coopération décentralisée ?

ICB : Oui, nous constatons qu'au sein de la population allemande, l'engagement au profit d'un seul monde rencontre un fort soutien. Le ministère fédéral de la coopération économique et du développement s'est efforcé de développer cette aspiration à travers la création, au début de cette année, d'un bureau de coordination dénommé „Engagement global“. Cette structure est appelée à contribuer à fournir aux citoyens intéressés, à leurs groupements et associations ainsi qu'aux communes une orientation et un aperçu sur les possibilités de financements publics. Les citoyens, les organisations non gouvernementales ou les communes décident alors, de manière autonome, si et sous quelle forme ils souhaitent s'engager au Maroc. Personnellement, je souhaiterais que le réseau des relations entre la société civile allemande et marocaine se raffermisse davantage durant les dix prochaines années.

Le gouvernement fédéral allemand attache beaucoup d'importance à développer et à soutenir également la coopération avec le secteur privé allemand. Car – et cela coule de source – les réels processus de développement durables et autofinancés ne s'amorcent que là où il existe une base économique pour cela. Un bureau de coordination, spécialement constitué au sein du ministère fédéral de la coopération économique et du développement pour le secteur privé allemand, se penche sur ces questions et soutient, par exemple, les programmes favorables au développement, tels le « partenariat public-privé » etc.

Pour finir, les länder sont libres dans leur choix de s'engager dans des projets de coopération au développement. Ils en font usage de différente manière. Nous constatons actuellement au Maroc un intérêt soutenu du land de Schleswig-Holstein, sachant que cet État régional se veut lui-même être une sorte de centre de compétences pour l'énergie éolienne et s'engage au vu de cela dans un partenariat avec le Maroc.

Nous encourageons la constitution de réseaux et la coopération entre les communes allemandes et marocaines également à travers la coopération au développement traditionnelle. Cela dit, la constitution de réseaux au niveau inter-maghrébin est tout aussi importante. Le projet régional CoMun, mené par la GIZ au Maghreb pour le compte du gouvernement fédéral allemand, coopère actuellement au Maroc avec différentes villes, comme Beni Mellal et Kénitra, sur le thème du traitement des déchets à l'échelle communale. La plateforme, créée par ce projet, permet aussi de promouvoir la coopération entre les villes de Francfort-sur-le-Main et Rabat dans le domaine de l'efficacité énergétique. Je pourrais encore citer beaucoup d'autres exemples intéressants.

T : Est-ce que le Gouvernement allemand soutient le co-développement pour encourager les Allemands d'origine marocaine à mener des actions de développement au Maroc, via notamment le très dynamique Réseau des compétences marocaines en Allemagne ?

ICB : Oui, bien que nous n'agissions pas peut-être de manière suffisamment systématique. En principe, les possibilités de financement et les conseils, accessibles aux autres acteurs de la société civile, sont également à la disposition des associations de résidents marocains en Allemagne. Ceci prévaut évidemment pour le réseau de compétences maroco-allemandes, qui est effectivement particulièrement actif.

Par ailleurs, nous avons réalisé entre 2009 et 2011 un projet de la coopération technique à Nador en cofinancement avec l'Union européenne. Il s'agissait justement d'exploiter les ressources et compétences apportées par les Marocains résidant en Allemagne (qui sont souvent originaires de la région de Nador) au profit du développement de cette région. Les résultats obtenus durant les deux années ont été si intéressants que le projet a, entre-temps, été repris par l'Agence de l'Oriental qui continue de l'exploiter.

Nous continuons à réfléchir sur la manière dont les potentialités des Marocains résidant en Allemagne peuvent être exploitées au mieux au profit du développement du Maroc. A mon avis, la réintégration des cadres marocains, disposant d'une bonne formation, ayant fait leurs études supérieures en Allemagne et opté par la suite pour un retour au Maroc, peut et devrait être améliorée. A ce niveau, il existe également des potentiels qui « somnolent » et qui n'ont pas encore été suffisamment mis à profit par la partie marocaine. Il s'agit d'un thème dont s'occupe,

entre autres, la Chambre allemande de commerce et d'industrie à Casablanca pour le compte du ministère fédéral de la Coopération économique et du développement.

## **NOUVELLES COOPERATIONS AVEC DES COLLECTIVITES LOCALES MAROCAINES**

❖ **Conseil Régional du Languedoc-Roussillon – Conseil Provincial d'El Jadida** : signature d'une convention cadre de coopération et de partenariat

## **MOUVEMENTS/NOUVELLES NOMINATIONS/DISTINCTIONS**

\* **Didier LARROQUE** est nommé Consul général de France à Rabat en remplacement de Paul ORTHOLAN.

\* **Ayshanie Labé** a succédé à Alia AL DALI en tant que représentante résidente adjointe du PNUD

\* Départ en retraite de **Jean-Luc BERNARD**, représentant de l'ONUDI au Maroc et de la FAO par interim.

\* Départ de **Mario MARIANI**, Chef des Opérations à la Délégation de l'UE à Rabat.

\* **Nawal El MOUTAWAKEL**, ancienne ministre marocaine de la jeunesse et du Sport et ancienne championne olympique, a été élue vice-présidente du Comité International Olympique.

\* Décès de **Paulette BRISEPIERRE**, ancienne sénatrice, fondatrice et présidente d'honneur du Groupe d'amitié France-Maroc au Sénat.

## **RENDEZ-VOUS**

➤ 1-7/9/2012 à **Naples** : 6<sup>ème</sup> session du Forum Urbain mondial par ONU-Habitat

➤ 7-8/9/2012 à **Tanger** : Colloque sur la régionalisation par le Conseil régional de Tanger Tétouan et le Conseil régional de PACA

➤ 14-15/9/2012 à **Rabat** : Conférence sur la gouvernance organisationnelle par le Centre en Intelligence Economique et Management Stratégique

➤ 19-21/9/2012 à **Paris** : 5<sup>ème</sup> édition du forum Convergences 2015, dédié aux OMD

➤ 27-28/9/2012 à **Marrakech** : 6<sup>ème</sup> édition d'Africa Power Forum sur le thème 'Nécessaire transition vers les énergies renouvelables en Afrique', par i-conférences et le ministère de l'énergie, des mines, de l'eau et de l'environnement.

➤ 6/10/2012 à **Londres** : Forum des compétences marocaines par Careers in Morocco

➤ 6-7/10/2012 à **Oujda** : Forum social migrants sur la liberté de circulation et d'installation au Maroc par le Forum Social Maghrebin

➤ 11-12/10/2012 à **Salé** : 2<sup>nde</sup> Conférence régionale euro-méditerranéenne sur « La ville, patrimoine vivant » par la Ville de Salé et l'UE

➤ 15-17/10/2012 à **Ouarzazate** : 2<sup>nde</sup> édition du colloque «Langues et médias en Méditerranée» sous le thème «Langues, cultures et médias en Méditerranée: diversité, variation, pratiques et représentations».

➤ 15-21/10/2012 à **Marseille** : Semaine économique de la Méditerranée sur le thème de la Jeunesse

➤ 16-17/10/2012 à **Bruxelles** : Journées européennes du développement par la Commission Européenne

➤ 19-23/10/2012 à **Taroudant** : Forum International sur le Tourisme Solidaire et le Développement Durable au Maroc, notamment par Migrations & Développement

➤ 25-26/10/2012 à **Marrakech** : Forum Africain des Infrastructures

➤ 29/10-3/11/2012 à **Zagora** : 5<sup>èmes</sup> rencontres internationales de l'éducation Citoyenne par le Réseau des Ecoles de citoyens

➤ 31/10-1/11/2012 à **Marrakech** : 3<sup>ème</sup> Forum mondial des apprentissages tout au long de la vie, par le Comité mondial pour les Apprentissages.

➤ 8-9/11/2012 à **Rabat** : Conférence sur "La bonne gouvernance: la clé de la paix et la prospérité au Moyen-Orient" par l'Association du Moyen Orient sur les politiques publiques et l'Administration.

➤ 10/11/2012 à **Montréal** : Forum des compétences marocaines par Careers in Morocco

➤ 14-17/11/2012 à **Tanger** : 5<sup>ème</sup> édition du forum international MEDays

- 22-24/11/2012 à **Ouarzazate** : 1<sup>ère</sup> conférence internationale sur l'énergie renouvelable et durable par l'Université de Ouarzazate et le Masen
- 4-8/12/2012 à **Dakar** : Assises d'Africités par CGLUA sur le thème « Construire l'Afrique à partir de ses territoires : quels défis pour les collectivités locales ? »
- 13-14/3/2013 à **Rabat** : Colloque national pour une conception claire de la culture amazighe par l'IRCAM
- 4-7/4/2013 à **Marseille** : 2<sup>ème</sup> édition du forum Anna Lindh sur la promotion de la citoyenneté et du dialogue interculturel dans la région méditerranéenne.
- Mai 2013 à **Marrakech** : Organisation des Assemblées annuelles du Groupe de la BAD
- 2013 à **Essaouira** : 12<sup>ème</sup> Assemblée mondiale de la société civile par Alliance Mondiale pour la Participation Citoyenne
- 9-14/6/2013 à **Marrakech** : 7<sup>ème</sup> Congrès Mondial de l'Education à l'Environnement par la Fondation Mohammed VI pour la Protection de l'Environnement
- 1-4/10/2013 à **Rabat** : 4<sup>ème</sup> Sommet mondial de CGLU

## **APPELS A PROJETS / ANNONCES**

---

\* Appel à projets dans le cadre du **Prix des droits de l'Homme de la République Française "Liberté - Égalité - Fraternité"**, dont les 2 thèmes 2012 sont :

- la lutte contre l'impunité
- les droits économiques, sociaux et développement durable

Date limite : 24/9/2012

+ d'info : <http://www.ambafrance-ma.org/Appel-a-candidatures-Prix-des>

\* Appel à avis de l'UE concernant **la mobilité des étudiants, stagiaires et des chercheurs** des Pays tiers à destination de l'UE.

Questionnaire en ligne :

<http://ec.europa.eu/yourvoice/ipm/forms/dispatch?form=Immigration2012>;

[http://ec.europa.eu/home-affairs/news/consulting\\_public/consulting\\_0024\\_en.htm](http://ec.europa.eu/home-affairs/news/consulting_public/consulting_0024_en.htm)

Date limite : 23/8/2012

\* Appel à projets du programme **Morocco Economic Competitiveness** de l'USAid destiné à favoriser la compétitivité économique du Maroc, en particulier dans le domaine agricole. Subventions aux projets pilotes novateurs favorisant l'utilisation efficace des ressources hydriques et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes.

Régions éligibles : Doukkala Abda et l'Oriental Bénéficiaires : ONG et coopératives.

Date limite : 30/9/2012

+ d'info : [http://www.tanmia.ma/article-imprim.php3?id\\_article=27113](http://www.tanmia.ma/article-imprim.php3?id_article=27113)

\* **Dispositif conjoint franco-marocain d'appui à la coopération décentralisée**

Signature, en avril 2011, d'un accord portant sur la mise en œuvre d'un dispositif conjoint franco-marocain d'appui à la coopération décentralisée.

Ce dispositif, innovant, avec un principe de sélection en continu pour des projets issus d'une démarche volontaire de partenariat, piloté conjointement par la Direction Générale des Collectivités Locales du ministère marocain de l'Intérieur et le Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France à Rabat, sous l'égide de la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales du MAEE, est cofinancé à hauteur de 1,2 million d'euros pour la partie française et 10 millions de dirhams pour la partie marocaine pour une période allant jusqu'en 2014. Il comprend trois volets :

- Le cofinancement de projets de coopération décentralisée franco-marocains sélectionnés par un appel à projets ;
- Une assistance aux collectivités locales marocaines par la mobilisation de l'expertise des collectivités territoriales françaises sur des projets spécifiques identifiés via une bourse des projets ;

- Le renforcement des capacités des collectivités locales marocaines en matière de coopération décentralisée par des séminaires de capitalisation afin de diffuser plus largement les bonnes pratiques.

+ d'info : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/cooperation-decentralisee/appels-a-projets/fonds-conjoint-franco-marocain/article/fonds-de-soutien-conjoint-a-la>

\* **Appel à projets** dans le cadre du programme ISI@MED (**Initiative pour la Société de l'Information en Méditerranée**), par le ministère français des Affaires Etrangères et Européennes et le PNUD. Il vise à initier des projets innovants en matière de société de l'information dans les pays du Sud de la Méditerranée.

Les dossiers de demande de subvention peuvent être déposés tout au long de l'année.

+ d'info : <https://cncd.diplomatie.gouv.fr/frontoffice/article.asp?menuid=641&lv=2&aid=629>

\* Dans le cadre du **Fonds Migration et Développement** de la BAD, l'Agence pour la Coopération Internationale et le Développement Local en Méditerranée, en partenariat avec la Fondation Création d'Entreprises du groupe Banque Populaire (Maroc), lance son 2<sup>nd</sup> appel à projets pour accompagner 30 porteurs de projets issus de la diaspora marocaine en France. En parallèle, ACIM mène une **enquête sur les attentes et besoins de la diaspora marocaine en matière de création d'entreprise**.

+ d'info : [VERONIQUE.MANRY@AGENCEACIM.COM](mailto:VERONIQUE.MANRY@AGENCEACIM.COM) ou <http://www.entreprendre-mediterranee.com/>

## **ABREVIATIONS/INDICATIONS**

---

AACID : l'Agence Andalouse de Coopération Internationale pour le Développement

ACDI : Agence canadienne de développement international

ADS : Agence de Développement Social (Maroc)

AECID : Agence Espagnole de Coopération Internationale pour le Développement

AFD : Agence Française de Développement

AMCI : Agence Marocaine de Coopération Internationale

ANAPEC : Agence Nationale de Promotion de l'Emploi et des Compétences (Maroc)

ANCLM : Association Nationale des Collectivités Locales du Maroc (Maroc)

APP : Agence du Partenariat pour le Progrès (Maroc & MCA/MCC)

AREF : Académie Régionale d'Education et de Formation (Maroc)

ARF : Association des Régions de France

ARM : Association des Régions Marocaines

BAD : Banque Africaine de Développement

BERD : Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement

BID : Banque Islamique de Développement

BM : Banque mondiale

BNRM : Bibliothèque Nationale du Royaume du Maroc

CCME : Conseil de la Communauté Marocaine à l'Etranger

CDG : Caisse de Dépôt et de Gestion (Maroc)

CFCIM : Chambre Française de Commerce et d'Industrie au Maroc

CGEM : Confédération Générale des Entreprises du Maroc

CGLU : Cités et Gouvernements Locaux Unis

CGLUA : Cités et Gouvernements Locaux Unis d'Afrique

CNDH : Conseil National des Droits de l'Homme

CRI : Centre régional d'investissement (Maroc)

DDC : Direction du Développement et de la Coopération Suisse

DGCL : Direction Générale des Collectivités Locales du Ministère de l'Intérieur (Maroc)

FAMSI : Fonds Andalou des Municipalités pour la Solidarité Internationale

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

FNUAP : Fonds des Nations Unies pour les populations

GIZ : Agence allemande de coopération internationale

HCP : Haut Commissariat au Plan (Maroc)

HCEFLCD : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la désertification (Maroc)

HCR : Haut Commissariat pour les Réfugiés

INDH : Initiative Nationale pour le Développement Humain (Maroc)

IRES : Institut Royal des Etudes Stratégiques (Maroc)

ISESCO : Organisation islamique pour l'éducation, la science et la culture  
JICA : Agence japonaise de coopération internationale  
KOICA : Agence coréenne de coopération internationale  
MAEC : Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (Maroc)  
MAP : Maghreb Arabe Presse (agence de presse officielle du Maroc)  
MCA/MCC : Millenium Challenge Account/Corporation  
MRE : Marocains Résidents à l'Etranger  
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques  
OCP : Office Chérifien des Phosphates  
OFPPT : Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (Maroc)  
OIM : Organisation Internationale pour les Migrations  
OMD : Objectifs du Millénaire pour le Développement  
ONE : Office National de l'Electricité (Maroc)  
ONEP : Office National de l'Eau Potable (Maroc)  
PCM : Programme Concerté Maroc (France-Maroc)  
PNUD : Programme des Nations-Unies pour le Développement  
SCAC : Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France  
SIAM : Salon International de l'Agriculture au Maroc  
UE : Union européenne  
UMA : Union du Maghreb Arabe  
UNIFEM : Fonds des Nations-Unies pour la Femme  
UNOPS : Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets  
UPM : Union Pour la Méditerranée  
USAid : Agence Américaine de Développement International

1 dh = 0,091 € / 1 € = 10,9772 en juillet 2012



## Le Mot de la Rédaction

➤ Avertissement : Les propos figurant dans cette publication n'engagent pas la responsabilité de l'Ambassade de France ni celle des pouvoirs publics marocains.

➤ Abonnement/Désabonnement :

Pour vous désinscrire, merci de nous renvoyer un mél avec le titre « désinscription », nom et collectivité. Pour recevoir directement « Taâoun, la Lettre des Coopérations au Maroc », envoyez vos coordonnées (nom, prénom, fonction, institution) à [marocoop@gmail.com](mailto:marocoop@gmail.com)

➤ Taâoun est votre Publication : N'hésitez pas à nous transmettre vos suggestions et toutes les informations et annonces que vous souhaitez y voir paraître. Contact : [marocoop@gmail.com](mailto:marocoop@gmail.com)

➤ Marocoop Conseil, agence de conseil en Coopération décentralisée basée au Maroc, est à votre disposition pour vous accompagner dans toutes vos démarches de développement de coopérations avec des collectivités marocaines : recherche de partenaire, ingénierie de projets, recherche de cofinancements, évaluation, formation.

Elodie MARTELLIERE SADOUK - Marocoop Conseil  
Hay Mohamedia, BP 14355, 40007 MARRAKECH  
tél : 00 212 (0)663 31 40 02